Fiche technique

Rév. 10/25

AGRICOLLE

Introduction
L'Agricolle utilise des polysaccarides pour coller les insectes cibles comme les mouches blanches, pucerons, psylles, cochenilles, cicadelles et acariens en cultures maraîchères, fruitières et ornementales.

Contenu
Bouteille de 1 ou 3 litres

Application
250-300 mL / 100 litres d'eau
Traiter abondamment et uniformément (600L minimum/ha)
Traiter directement sur le ravageur ciblé
Eau pH : 5-8,5
Salinité de l'eau : max 7000 mS
Dureté de l'eau : max 900 ppm calcium
Traiter tôt le matin ou en fin d'après-midi

Conservation
Conservez le produit dans un endroit frais (10 à 20°C), au sec et à l'abri de la lumière

Ne jetez pas l'emballage dans l'environnement

Évitez le contact avec les yeux et la peau

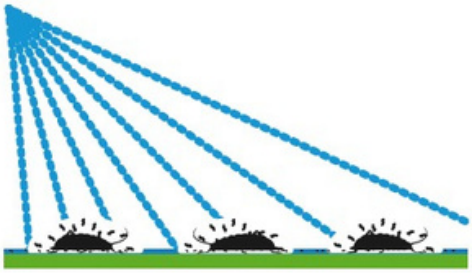

Classification
Produit à action physique

Autorisation
En raison de son mécanisme d'action purement physique, il n'est pas considéré comme un produit phytosanitaire et n'entre donc pas dans le champ d'application du REG CE 1107/09

Agricolle n'est pas homologué en agriculture biologique du fait qu'il est considéré comme une barrière physique et non comme un produit phytosanitaire.

BIOPLANET FRANCE, 10 av. Pierre Latécoère, 82100 Castelsarrasin, 07 57 43 41 73,
www.insectesutiles.fr ► info@insectesutiles.fr